

APPEL

A

PROJETS



**Accès aux soins via une solution de télésanté pour des publics et des territoires prioritaires**

**2025**

**Dossier du candidat**

***« Nom du projet »***

**Cahier des charges**

**Réponse possible jusqu’au 18/07/2024**

**(23h00 - heure de Paris).**

Table des matières

[1 Présentation du projet 2](#_Toc166833539)

[2 Historique et contexte du projet 2](#_Toc166833540)

[3 Enjeux et objectifs 2](#_Toc166833541)

[4 Périmètre du projet 2](#_Toc166833542)

[Public bénéficiaire 3](#_Toc166833543)

[Zone géographique ou territoire de réalisation de l’action 3](#_Toc166833544)

[5 Définir l’organisation de la réponse médicale et/ou paramédicale 3](#_Toc166833545)

[6 Gouvernance du projet 3](#_Toc166833546)

[Définir un plan de communication 4](#_Toc166833547)

[7 Impacts attendus à court et moyen terme du projet 4](#_Toc166833548)

[8 Description des solutions numériques utilisées 4](#_Toc166833549)

[9 Financement du projet 5](#_Toc166833550)

[10 Autres 5](#_Toc166833551)

*Le candidat présentera son projet en respectant le plan de ce document.*

*Le projet ne doit pas être commencé et aucun engagement juridique ne doit être pris avant la date de dépôt du présent cadre du dossier de candidature.*

*Toutes les informations demandées dans ce dossier de candidature doivent être complétées (pas de renvoi vers des documents annexes) et toutes les pièces fournies.*

# Présentation du projet

Indiquer le nom du projet et le décrire brièvement (10 lignes maximum).

# Historique et contexte du projet

Préciser le contexte territorial, les constats, les besoins identifiés et les dysfonctionnements ou ruptures de parcours éventuels observés ayant conduit à la formulation du projet.

# Enjeux et objectifs

Le projet devra montrer la manière dont le **recours à la télésanté s’intègre dans les parcours de prise en charge des patients et dans l’écosystème territorial** de professionnels de santé, d’établissements et de services et préciser sa **valeur ajoutée dans les prises en charge et les parcours**.

Décrire le contenu du projet en répondant aux questions suivantes :

* A quels enjeux répond le projet ? (pour les professionnels de santé? pour les patients/usagers/aidants ?) ;
* Quels sont les objectifs du projet ? (décrire les objectifs stratégiques/opérationnels). Les objectifs doivent être définis le plus précisément et explicitement possible ;
* Préciser le positionnement par rapport à la feuille de route nationale du numérique en santé 2023-2027, au PRS3 d’Île-de-France, ou autre ;
* Liens et partenariats avec les acteurs et institutions du territoire (délégation départementale de l’ARS, CPAM, mairie, Conseil Départemental, etc.) ;
* Décrire les conditions de réussite du projet.

# Périmètre du projet

 Et

L’enjeu est de favoriser l’émergence de projets territoriaux s’appuyant sur la télésanté qui remplissent les trois conditions cumulatives suivantes  :

* Ils démontrent une **plus-value en matière d’accès aux soins**.
* Il sont déployés en **en zones sous-denses** (zones d’interventions prioritaires « ZIP + », ZIP ou en **QPV** (quartier politique de la ville)
* Ils sont déployés **à destination de certains publics** :
	+ - personnes en **difficulté pour se déplacer :** résidents ou personnes prises en charge par un **établissement social et médico-social,** personnes âgées ou personnes handicapées, détenus ;
		- patients souffrant de **maladies chroniques**
		- patients **sans médecin traitant**.

 :

## Problématique d’accès aux soins

Quelle est la problématique d’accès aux soins rencontrée ? Quelle est la plus-value apportée par le recours à la télésanté et l’organisation déployée ? Comment peut-elle être mesurée et évaluée ?

## Public bénéficiaire

Quelle(s) est(sont) la(les) typologie(s) des personnes ciblées dans le cadre du projet ? Pour quelle(s) thématique(s) ?

Préciser le nombre d’usagers pris en charge dans le cadre du projet.

## Zone géographique ou territoire de réalisation de l’action

Préciser :

* Le champ d’application territorial (commune, canton, département, bassin de population, etc.) et justifier le choix des territoires choisis ;
* Eventuelle montée en charge et développement au cours des deux ans d’accompagnement par l’ARS.

# Définir l’organisation de la réponse médicale et/ou paramédicale

Veiller à ce que l’organisation proposée s’intègre dans un parcours. Une attention particulière sera également apportée au fait que la prise en charge se fasse sans dépassement d’honoraires – de bout en bout du parcours.

Décrire l’organisation mise en œuvre afin de répondre aux objectifs identifiés, de la prise de rendez-vous à la facturation des actes.

Préciser :

* Décrire le profil des différents acteurs (PS, IPA, IDE, paramédicaux, aidants ect.) intervenant dans l’organisation proposée et leurs éventuelles spécialités, les structures impliquées ;
* Comment les professionnels sont mobilisés ;
* Définir les modalités de fonctionnement entre les différents acteurs ;
* Préciser les conventions prévues ;
* Les actes de télésanté réalisés ;
* Les lieux susceptibles d’accueilir les patients lors des actes de télésanté ;
* Les plages horaires couvertes par l’organisation ;
* Les modalités de prise de rendez-vous ;
* Comment la démarche éthique est-elle prise en compte dans le projet ? Précisez la démarche qui sera mise en œuvre afin de recueillir le consentement éclairé des personnes et les dispositions concernant l’utilisation des données personnelles ;
* Les modalités de partage de documents entre professionnels de santé et avec le patient.

# Gouvernance du projet

Le porteur doit proposer et préciser le phasage général, le calendrier, les livrables, les modalités de pilotage du projet, de gouvernance du projet, de suivi du projet, la répartition des tâches entre les partenaires, etc. et s’en portent garant.

Il est rappelé au candidat que la durée maximale de l’accompagnement de l’ARS est de deux ans.

## Définir un plan de communication

Décrire la procédure d’information auprès des habitants et des acteurs de santé sur cette nouvelle possibilité.

# Impacts attendus à court et moyen terme du projet

Décrire les impacts :

* En termes d’amélioration du service rendu pour les usagers ;
* En termes d’organisation et de pratiques professionnelles ;
* En coûts évités /économies potentielles/etc.

Préciser les moyens prévus pour réaliser les mesures d’impact (RH, modalités de recueil, systèmes d’informations, autres).

Préciser dans le tableau ci-dessous les indicateurs pour mesurer la performance du projet qui sera déployé, par exemple :

* Indicateurs de résultat et d’impact ;
* Indicateurs de satisfaction et « expérience patients » (et/ou de leurs aidants) ;
* Indicateurs de processus : ils permettront de suivre le déploiement du projet d’expérimentation ;
* Indicateurs de moyens (financiers, humains, etc.).

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Bénéfices attendus | Nom de l’indicateur | Mode de calcul / de recueil | Estimation de la valeur initiale | Valeur cible attendue | Fréquence d’évaluation |
|  |  |  |  |  |  |
|   |   |   |   |   |  |
|   |   |   |   |   |  |
|   |   |   |   |   |  |

Il est attendu que le porteur de projet soit force de proposition en matière de critères et d’indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui permettront d’étudier de manière pertinente le projet et d’en démontrer les effets et les résultats sur la population ciblée.

#  Description des solutions numériques utilisées

**Décrire la solution choisie** et les éventuels dispositif médicaux associés et préciser :

* Décrire les différentes fonctionnalités de la solution ;
* Justifier que les outils retenus sont en adéquation avec les besoins  et qu’ils respectent la réglementation. Il est nécessaire que les outils soient conforme avec le règlementgénéral sur la protection des données (RGPD) et la politique générale de sécurité des systèmes d’Information de santé (PGSSIS) ;
* Justifier le choix de la solution numérique choisie et la capacité de cette solution à s’articuler avec les services socles du ségur numérique (messagerie sécurisé, mon espace santé (DMP, INS, etc.), via-trajectoire, le ROR et les projets régionaux tel que e-parcours. Préciser également comment seront mobilisés ces services socles et outils dans le projet envisagé ;
* Préciser et justifier du choix éventuel des objets connectés (un stéthoscope, un appareil à ECG, etc.) et à leurs usages dans le parcours.

Par ailleurs, il est à préciser quelles mesures sont envisagées pour favoriser l’inclusion numérique : temps d’explication de la solution et étapes pour l’usager, prospectus, personnel accompagnant pendant l’acte de télésanté etc.

#  Financement du projet

**L’annexe financière devra être dûment complétée en sus de ces éléments généraux.**

**Budget du projet**

Préciser les besoins de financement en termes de dépenses d’investissement et de fonctionnement:

* Ressources humaines nécessaires à la coordination, à l’animation et à la réalisation du projet : détailler également les besoins en moyens humains, formation ;
* Investissements matériels nécessaires, ne devant pas excéder 50 % du total demandé ;
* Autre, précisez.

**Financements**

* Préciser le montant demandé à l’ARS ;
* Préciser le cas échéant les co-financements envisagés avec d’autres partenaires (Conseil Régional, Conseil Départemental, municipalités, caisse des dépôts…..)

*Le service instructeur vérifiera l’existence de cofinancements publics ou privés présentés dans le cadre du projet sur la base des attestations de financement des co-financeurs. Au plus tard au moment du paiement final de la subvention, les actes attributifs et justificatifs de versements des cofinancements devront être transmis au service gestionnaire.*

#  Autres

L’instruction de la candidature ne débutera qu’à réception de l’ensemble des pièces à savoir :

* Le dossier de candidature complété et signé lors du dépôt ;
* Le plan de financement qui sera à compléter ;
* Le justificatif d’identification de la structure (répertoire SIRENE – INSEE) ;
* Un RIB daté et signé ;
* Un document attestant la reconnaissance de l’outil mobilisé comme dispositif médical et/ou la certification de marquage CE et tout autre document démontrant la maturité de la solution.

**Si le projet est sélectionné, des compléments administratifs et des compléments d’informations liés au projet pourront être demandés.**